

*De l’annonce de la création du Réseau des Femmes Parlementaires Algériennes*

***à son opérationnalisation*** *:*

**Mise en œuvre de la feuille de route** de la Déclaration de la Conférence des Femmes parlementaires du 14-15 juin 2105, Assemblée Populaire Nationale, Alger.

1. Dans le cadre du projet de coopération entre le Parlement Algérien et les et le système des Nations Unies, sur l’effectivité et la durabilité de la participation politique des femmes, une conférence internationale sur les échanges de bonnes pratiques de forum (s) de femmes parlementaires de plusieurs pays ( et régions) , a eu lieu les 14 et 15 juin 2015 , en partenariat avec ONU Femmes et le Pnud , et ceci dans le cadre de l’appui à la constitution d’un forum/réseau de femmes parlementaires en Algérie.
2. Les travaux de cette conférence se sont clôturés par l’adoption d’une Déclaration finale annonçant *la création d’un réseau de femmes parlementaires Algériennes* et une feuille de route pour sa mise en place /constitution dans les six mois suivants (Juin à Décembre 2015).
3. Pour la mise en œuvre de cette feuille de route, concernant les différentes étapes à suivre pour la constitution d’un réseau opérationnel, le système des Nations Unies (ONU Femmes, PNUD) réitère sa disponibilité à continuer à apporter un appui ***technique*** et financier à ce processus mené par les parlementaires membres de ce réseau.
4. **Comment** arriver à un réseau opérationnel ? Comme le précise bien la feuille de route de la Déclaration de la conférence de juin 2015, il s’agit de réaliser les *principales* étapes par lesquelles passe toute mise en place d’un réseau ou caucus parlementaire, qu’il soit formel ou informel. On ne mentionnera, ici, que quelques-unes de ces étapes, les plus importantes :
* **Nommer ou Elire un bureau PROVISOIRE, composé de 9 à 11 membres** *(nécessité d’un nombre impair et reflétant, de préférence, les diverses tendances composant le réseau crée et qui inclue APN et Sénat) ;*
* Ce bureau aura comme seule tâche et responsabilité de travailler à définir et à élaborer **une proposition** (un draft) de document déroulant *principalement* i) **la vision, but, objectifs généraux, priorités**, **règlement intérieur, mécanismes d’adhésion et de prise de décision du réseau** ; ii) la traduction des objectifs en un **PLAN d’ACTION, à court, moyen et long terme**, avec des **indicateurs** de suivi de la réalisation de ce plan d’action ; les commissions du réseau à mettre en place ; **des lignes directrices d’une stratégie/ plan de communication** (avec la presse et les autres acteurs institutionnels, de la société civile et autres organismes ).
* Cette proposition de document, une fois finalisé, par le Bureau provisoire, est soumise à **l’assemblée générale des membres du réseau** pour examen, discussion, enrichissements, amendements pour aboutir à un document le plus consensuel possible et prêt à l’adoption. Dès lors, le réseau est pleinement constitué et peut commencer à travailler à la mise en œuvre de son plan d’action.
1. Au regard de ce qui a été déroulé au point 4, le bureau provisoire doit s’atteler à cette tâche le plus rapidement possible, afin que le réseau puisse être opérationnel dès la fin de l’année 2015.
2. *Quel accompagnement /appui ONU Femmes et le Pnud peuvent apporter à ce processus ?* Fournir de l’**appui** **technique** aux membres du bureau provisoire pour bâtir sur leurs compétences en vue de parvenir, dans les délais, à l’élaboration de la proposition de document dans ses diverses composantes, qui sera soumise ensuite à l’A.G du réseau. Un appui *financier* est disponible pour les besoins techniques et pour certains besoins organisationnels et logistiques.
3. *Proposition d’un plan et calendrier de travail* *relatif à l’appui du système des Nations Unies à l’initiative parlementaire* : Après la nomination/ou élection du bureau provisoire, organiser des ateliers de travail avec les membres du bureau provisoire qui s’étaleront sur 2 mois (octobre- novembre 2015) avec des experts dans le domaine de la participation politique des femmes, et plus particulièrement dans celui lié aux questions de caucus/réseaux de femmes parlementaires. Au cours de ces deux ateliers, les experts devront échanger avec les parlementaires du bureau provisoire, apporter un savoir- faire technique, dont des outils, susceptibles d’aider à l’élaboration des différentes composantes de la proposition de document, sus- citée au point 4. Après la finalisation du document, celui-ci devra être soumis pour examen, en Décembre 2015 (début du mois) à l’A.G du réseau, comme explicité au point 4.
4. *Ateliers, sous quelle forme ?*  En raison de l’agenda chargé des parlementaires, des contraintes de temps pour finaliser les principales étapes de la mise en place d’un réseau opérationnel, et des contraintes domestiques qui pèsent souvent unilatéralement sur les femmes, il est proposé d’organiser ces deux ateliers (octobre – novembre) ainsi que le dernier atelier de décembre consacré à l’examen du document, sous la forme de *retraite*, de 2,5 jours ( et 1,5 jour pour le dernier), *en résidence* et *hors* d’Alger.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Produit  | Principales Activités  | Modalités  | Calendrier  | Budget 2015  |
| Le Réseau des femmes parlementaires algériennes, nouvellement crée, est pleinement opérationnel  | Développer les scénarios de règlement et mécanismes de fonctionnement (interne) d’un réseau /caucus de parlementaires  | Ateliers d’échanges avec les membres du bureau provisoire du réseau des femmes parlementaires  | Septembre- Novembre 2015 | Parlement ONU FEMMES 57 000 US$***( environ 5 586 000 dzd)***  |
| Développer un Plan d’Action et les comités chargés de la mise en œuvre du plan d’action  |
| Développer les lignes directrices d’une stratégie de communication et de mise en réseau.  |
| Organiser un atelier pour l’examen, enrichissement, amendements, adoption de la proposition du bureau provisoire, par l’assemblée générale du réseau des femmes parlementaires algériennes .  | Atelier d’échanges (tous les membres du réseau). | Décembre 2015 (début)  |
|  | Evaluation du projet  | Consultation  | Dec 2015 |